

La formation Audit énergétique de Energy Pooling

Séminaire du 15 juin 2006

En quoi consiste la formation "Audit Energétique" ?

- Formation gratuite
- Formation en 7 demi – journées
- Réparties sur 5 à 6 mois
- Objectifs :
 - Réaliser vous-même, pendant la formation, l’audit énergétique
 - Autonomie par la suite

Le principe de cette formation

- 6 entreprises
- Travail en groupes
- Avançant ensemble
- Réalisation de l'audit par les participants eux-mêmes
- Guidance externe par les CCI et ETCM

Mais encore ...

- Travail étape par étape :
 - Configuration (EPSCoach);
 - Remplissage matrice , validations techniques, ...
 - Inventaire des pistes
 - Classement;
 - Mise au point de leur base de données propres,...
- Entre chaque étape:
 - Des « devoirs » pour appliquer au sein de l'entreprise
- Epaulés, suivis, relancés ... à l'issue de chaque étape par les CCI et ETCM

A qui est destiné cette formation ?

- 2 formations
- 6 entreprises par formation
- Les PME et PMI utilisatrices d'énergie dans **un procédé industriel**

Les clés de la réussite

- Réelle volonté de l'entreprise
- Il faut une **équipe interne** même très réduite
- Importance du « **travail à domicile** » entre les séances (environ 14 demi-journées)
- Bien rassembler toutes les **questions** pour la séance suivante

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Province de Namur
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Province du Brabant Wallon

Samantha STRAET
Chargée de mission Environnement et Energy Pooling

Chaussée de Marche, 935 A - 5100 Namur
Tél. : +32 (0) 81 32 05 50 - Fax : +32 (0) 81 32 05 59

E-mail : sstraet@ccinamur.be
Site web : www.ccinamur.be et bientôt www.energypooling.be